

Intitulé de l'UE	Aménagement du territoire
Section(s)	- (3 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / Finalité Géomètre / Cycle 2 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Mickaël MERCIER	30	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Permis d'urbanisation: applications	20h	Mickaël MERCIER
Urbanisme: théorie	10h	Mickaël MERCIER

Prérequis	Corequis
- Projet d'urbanisation	

Répartition des heures
Permis d'urbanisation: applications : 20h de travaux
Urbanisme: théorie : 10h de théorie

Langue d'enseignement
Permis d'urbanisation: applications : Français
Urbanisme: théorie : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport aux acquis d'apprentissage programme (AAP)
Cette UE contribue au développement de la/des compétence(s) suivante(s)
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des procédures et des outils

Acquis d'apprentissage de l'UE:
<ul style="list-style-type: none"> Réinvestir des méthodes, des concepts et des théories dans de nouvelles situations. Résoudre des problèmes en mobilisant les compétences et connaissances enseignées.

Contenu de l'AA Permis d'urbanisation: applications

Contenu de l'AA Urbanisme: théorie

PARTIE I CONTEXTE HISTORIQUE

- Naissance et développement de la ville industrielle
- L'urbanisme d'après-guerre
- Histoire du droit de l'urbanisme en Belgique

PARTIE II AMENAGEMENT NORMATIF

- Composition du CoDT
- Outils d'aménagement

PARTIE III LES PERMIS

- Les certificats d'urbanisme
- Le permis d'urbanisme
- Les actes et travaux de minime importance
- Les permis d'urbanisation

Méthodes d'enseignement

Permis d'urbanisation: applications : approche par projets, Réalisation de recherche cartographiques sur internet

Urbanisme: théorie : cours magistral, approche par projets, étude de cas, utilisation de logiciels

Supports

Permis d'urbanisation: applications : activités sur eCampus

Urbanisme: théorie : syllabus, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Permis d'urbanisation: applications

Le CoDT

Ressources bibliographiques de l'AA Urbanisme: théorie

Le CoDT

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note globale à l'UE
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>AA: "Urbanisme: théorie" - pondération 60% Examen écrit basé sur des cas concrets à expliquer.</p> <p>Pour cet examen seuls de nouveaux exemplaires du CoDt seront à disposition. L'étudiant aura également droit à une seule feuille manuscrite préparée par ses soins pour s'y retrouver plus rapidement dans le CoDT. L'écriture sera "normale"; Il ne s'agira nullement d'un condensé de fiches "aide mémoire" photocopiées en petit pour tenir sur une feuille.</p> <p>AA: "Permis d'urbanisation : applications" - pondération 40% - non rejouable en 2e session Rapport à remettre au plus tard à la date indiquée dans les consignes.</p> <p>La note finale obtenue à l'UE sera calculée sur base d'une moyenne arithmétique suivant la pondération mentionnée ci-dessus.</p>

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Permis d'urbanisation: applications : **non**

Urbanisme: théorie : **non**

Année académique : **2018 - 2019**